UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ

14 décembre 2020

Questions / réponses (version du 14 décembre 2020 – ce document sera actualisé en fonction des besoins)

FAQ étudiant-es

Comment vont se passer mes examens de fin de semestre ?

Les examens se dérouleront à distance. Les modalités précises de l'examen seront communiquées dans les plus brefs délais et au plus tard le 30 novembre.

Les étudiant-es seront-ils/elles surveillé-es lors des examens en faculté SdS ?

La surveillance ou non d'un examen est laissée à l'appréciation des enseignant-es. Suivant les modalités retenues, celle-ci peut donc être mise en place ou pas.

En quoi consiste précisément cette surveillance ?

Pour les examens de la Faculté des SdS, si une surveillance est mise en place, elle devrait se déployer suivant l'une de ces modalités (ou une combinaison d'entre elles) :

- une session Zoom activée durant tout l'examen avec caméra filmant l'étudiant-e et micro coupé ;

- il pourra être demandé à l'étudiant-e de prouver son identité en montrant sa carte d'étudiant-e ou d'identité (ces contrôles pourront être faits de manière exhaustive ou aléatoire) ;

- il pourra aussi être demandé à l'étudiant-e de partager son écran afin de constater qu'il ou elle est bien en train de répondre à l'examen ;

A noter qu'aucun enregistrement ne sera fait de la session Zoom.

Les étudiant-es auront-ils/elles la possibilité revenir en arrière sur leurs examens pour se corriger ou même se relire ?

La possibilité de revenir en arrière ou pas est un choix des enseignant-es. Il doit cependant être communiqué clairement aux étudiant-es avant le début de l'examen.

Mes cours passent-il intégralement ou partiellement en ligne ?

Vos enseignant-es vous informeront au plus tard le 8 novembre sur le statut des cours auxquels vous êtes inscrit-es, soit par la page moodle de chaque cours, soit par annonce moodle, soit par email collectif.

Puis-je venir travailler dans les bâtiments de l'Uni ?

Les bâtiments restent ouverts. Vous pouvez accéder à la bibliothèque, aux salles informatiques, aux tables de travail à condition de respecter les mesures de sécurité, notamment le port du masque en permanence, la désinfection des mains et le respect des distances. Suivre les cours à distance dans les bâtiments universitaires est réservé à celles et ceux qui n'auraient pas de bons environnements de travail et de connexions informatiques suffisantes à domicile. Gardons en tête qu'un des objectifs du passage à l'enseignement à distance est de dé-densifier l'utilisation des bâtiments et de limiter les risques de contagion.

Puis-je bénéficier d'un soutien financier pour faire face aux difficultés occasionnées par la crise sanitaire ?

Les mesures prises au printemps pour soutenir les étudiant-es rencontrant des difficultés financières sont maintenues. Elles sont présentées ici : https://www.unige.ch/dife/social-finances/covid-19-aide-financiere-durgence/

Je suis étudiant-e, puis-je venir à l'Université si je réside en France et suis soumis-e au confinement décidé par le gouvernement ?

Les étudiant-es qui ont un emploi à Genève doivent demander une attestation à leur employeur. Les étudiant-es qui doivent suivre des cours ou travailler en bibliothèque peuvent demander une attestation à la direction de leur programme (bachelor, master, certificat, doctorat, formation continue) . La demande doit mentionner les éventuels

enseignements en présentiel concernés, l'éventuel besoin de suivre l'enseignement en ligne et/ou la nature du travail à conduire en bibliothèque. Après validation de la direction du programme, une attestation vous sera transmise. Cette attestation ne remplace pas l'attestation de déplacement dérogatoire de l'Etat français qui devra être établie pour tout déplacement.

Les procédures à mettre en place pour les étudiant-es frontalier-es pourraient encore évoluer dans les prochains jours. Cette FAQ sera actualisée en conséquence.

Est-il possible de continuer à prendre ses repas à la cafétéria ?

Oui, les cafétérias restent ouvertes, avec accès uniquement aux membres de l'Unige.